

RECUPERATION DES BULLETINS ET AUTRES DOCUMENTS LIES AUX COTISATIONS SUR LE NOUVEL ESPACE

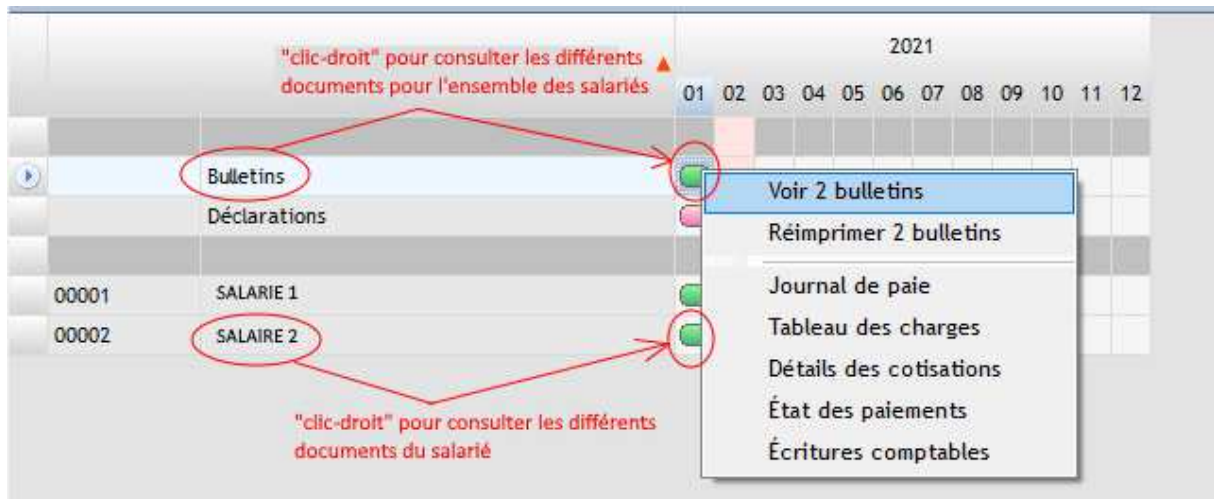
Voici comment se présente votre nouvel espace :

La liste de vos salariés apparaît et, pour chaque mois de l'année, une bulle verte indique que le bulletin est disponible.

		Année → 2021												
		Mois →	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
▶	Bulletins		●											
	Déclarations		●											
00001	SALARIE 1		●											
00002	SALARIE 2		●											

Vous devez alors vous positionner sur la bulle verte et :

- soit faire un « double-clic » : le bulletin s'ouvre alors en PDF ;
- soit faire un « clic-droit » et aller sur « imprimer » pour les éditer.



Au niveau de la ligne « **déclarations** » : cela vous donne accès aux informations des DSN et notamment aux montants des cotisations dus aux différents organismes.



Il sera nécessaire, chaque mois, de consulter ces documents pour connaître les montants à régler (si vous réglez par chèque ou par virement). Vous ne recevrez plus ces informations par mail.

Rappels :

- **Modification du mot de passe** : si vous le souhaitez, une fois entré dans votre espace, vous pourrez modifier votre mot de passe en cliquant sur le logo en haut à gauche de l'écran.
- **Transmission des données** : avec ce nouvel outil, merci de nous envoyer vos éléments de paie par mail.